

Séminaire de recherche

La prise de décision chez la personne vulnérable. Co-décision et identité narrative

Lundi 13 novembre 2017 de 14h15 à 18h00,
Université de Fribourg, Bâtiment Miséricorde, Salle Jäggi (MIS 4112)

L'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme vous invite à une session avec
Ralf J. Jox, professeur associé de soins palliatifs gériatriques, CHUV, Lausanne.

Comment prendre des décisions médicales pour les patients atteints d'une démence avancée? Le rôle controversé du comportement non-verbal du patient

Pendant la durée d'une démence il y a de nombreuses situations où il faut prendre des décisions médicales lors des crises de l'état de santé. Le cadre juridique pour prendre ces décisions est assez clair mais aussi un peu rigide. Souvent les représentants thérapeutiques et les professionnels de santé se demandent sur quels critères ils doivent baser leur décision et comment résoudre un conflit entre les différents critères. Des études empiriques montrent qu'un des facteurs les plus importants pour ces décisions est le comportement actuel du patient. Comme il s'agit souvent d'un comportement non-verbal la première question épineuse est comment interpréter ce comportement. La deuxième question dans laquelle les avis sont habituellement divergents concerne la valeur morale de ce comportement. Je vais essayer de décortiquer le statut du comportement actuel du patient dans le cadre des décisions représentatives.



Le professeur **Ralf J. Jox** a une double formation comme médecin en neurologie et en soins palliatifs, et comme bioéthicien. Il dirige la chaire de soins palliatifs gériatriques au CHUV, Université de Lausanne, en tandem avec la gériatre Dre Eve Rubli Truchard. En plus, il occupe le poste de professeur assistant en éthique médicale à l'Université de Munich, Allemagne.